RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Délibération n° 20181104-026

MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR
(Hautes-Alpes)

« *Nihil nisi a numine* »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit le onze du mois d'AVRIL à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de St Bonnet, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de St Bonnet, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents tous les conseillers en exercice :
Mme Béatrice ALLOSIA. M. Roland BERNARD, M. Paul DAVIN, Mme Emilie DROUHOT, Mme Marie-Andrée FESTA, M. Jean-Yves GARNIER, M. Philippe GONDRE, M. Benoît GOSSELIN, M. Dominique GOURY, Mme Nathalie LAJKO, Mme Marie-Anne MANAUD, Mme MILLON Florence, M. Christian PARPILLON, Mme Emmanuelle PELLEGRIN, Mme Marion PELLEGRIN et M. Carmine ROGAZZO.

Etaient absents et représentés : Mme Martine MARC ayant donné pouvoir à Mme Béatrice ALLOSIA, M. Pierre-Yves MOTTE ayant donné pouvoir à M. Christian PARPILLON.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emilie DROUHOT

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES ETUDES DE PROGRAMMATION SUR L'EXTENSION DE LA BIBLIOTHEQUE

Monsieur Le Maire expose que la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, la plus peuplée du canton, possède tous les attraits d'une petite ville : services, commerces, artisans....
Elle dispose d'une bibliothèque au cœur du Bourg centre qui doit désormais être adapté aux évolutions nouvelles et à la clientèle.
C'est pour cette raison que la municipalité souhaite réaliser une extension du bâtiment actuel.
Suite aux différentes réunions entre la mairie, la BDP, le CAUE et IT 05, il est prévu de réaliser une étude de programmation , préalable à toute construction de bibliothèque.
Ces études sont estimées à 20.000 euros.

Le Maire propose de lancer l'étude de programmation et de solliciter des financements auprès de la DRAC PACA (35%) et du Conseil Régional dans le cadre d'intervention culture (15%)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE :

- **DE LANCER** l'étude de programmation préalable à l'extension de la bibliothèque,
- **DE SOLLICITER des financements** auprès de la DRAC PACA (35%) et auprès du CONSEIL REGIONAL PACA dans le cadre d'intervention culture (15%) pour les études de programmation d'extension de la bibliothèque.

Ainsi fait et délibéré le 11 Avril 2018

Pour copie conforme

Le Maire,
Laurent DAUMARK

Membres en exercice :	19
Membres présents :	17
représentés	2
Pour :	19
Abstention :	0
Contre :	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
005-200034502-20180411-20181104-0026-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 23/04/2018
Publication : 23/04/2018